

L'ÉVÈNEMENT

« Le problème de fond est celui des inégalités »



ENTRETIEN

L'économiste atterrée Mireille Bruyère, dont les travaux portent sur l'emploi, estime que « travailler plus » est un classique du libéralisme mais qu'il résiste mal aux faits et reste une réponse totalement à côté de la plaque aux questions soulevées par les Gilets jaunes

La Marseillaise : Que vous inspire ce retour du « travailler plus » ?

Mireille Bruyère : L'idée sous-jacente est que le temps de travail contraint par la réglementation bride les entreprises. Que sans cela, elles augmenteraient leur production, ce qui permettrait une augmentation du PIB et donc plus d'impôt. C'est une hypothèse classique, libérale. Sauf que, quand on regarde l'évolution du volume d'heures réellement travaillées en France, il a tendance à stagner. Pourtant, depuis la mise en place des 35 heures, il y a eu de nombreuses dispositions législatives pour assouplir le dispositif et les entreprises ont eu accès à plein d'options pour y déroger ou l'aménager. Ces possibilités n'ont pas servi à augmenter le volume travaillé mais à accroître la flexibilité, l'annualisation, l'individualisation... Bref, cela a augmenté les inégalités entre les salariés.

Les Français veulent avant tout des augmentations de salaire ?

M.B. : Il faudrait effectivement augmenter les salaires. La mise en place des 35 heu-



« La modération salariale et l'intensification du travail, c'est ce qu'une grande partie de la population vit depuis 20 ans » estime Mireille Bruyère. PHOTO AFP

res a, dans un premier temps, provoqué une baisse du temps de travail hebdomadaire. Mais il y a ensuite eu de nombreux autres impacts, notamment liés à la manière dont les 35 heures ont été négociées : dans les entreprises et avec un cadre bien peu contraignant. On a ainsi vu que certaines personnes y ont certes gagné mais qu'il y a ensuite un gros ventre mou qui n'y a rien gagné et enfin un bon tiers qui y a perdu. Pourquoi ? Parce que la contrepartie était la modération salariale et l'intensification du travail, un point très important qui explique le malaise dans de nombreuses professions.

C'est ce qu'ont dénoncé les Gilets jaunes ?

M.B. : Et très clairement. Ce sont des gens qui sont dans l'emploi et qui, depuis une vingtaine d'années, ont fait des efforts monstrueux en termes de réorganisation, de travail, de changement, y compris en perte de sens, mais qui ont vu leurs salaires rester très modérés.

Ce qui doit donc être la réponse de Macron aux Gilets jaunes est donc à côté de la plaque ?

M.B. : Oui parce qu'elle ne pose pas le vrai problème de fond qui est désormais le problème massif du capitalisme : celui des inégalités. Macron cherche à garder la même échelle d'écart, donc le même système d'inégalités, mais essaye de faire augmenter tout le monde. Cela suppose de la croissance or cela fait longtemps que la croissance n'est plus au rendez-vous. La deuxième limite, c'est l'écologie. S'il faut travailler plus pour faire plus de PIB, écologiquement c'est intenable.

La réponse ne devrait-elle pas être dans la fin de cette modération salariale ?

M.B. : S'il y avait le courage politique de remettre en cause les inégalités, des choses sont effectivement à portée de main : avoir une politique de redistribution salariale dans les entreprises, dans la répartition primaire avant qu'on paye des impôts. Mais cela doit s'accompagner d'une baisse des salaires les plus élevés pour éviter une trop grosse augmentation de la consommation qui se traduirait par une augmentation de gaz à effet de serre.

Entretien réalisé par A.S.

Il y a cent ans, la France votait la loi pour la journée de 8 heures, contre l'opinion des patrons et des politiques

HISTOIRE

Semaine de 48 puis de 40, de 39 et de 35 heures... Le sens de l'histoire est à la baisse du temps de travail.

Revendication phare du mouvement ouvrier de la fin du XIXe siècle, la « journée de 8 heures » est votée en France le 23 avril 1919, il y a cent ans. Pourtant, « le patronat, mais aussi la plupart des politiques et des hauts fonctionnaires pensent qu'il faut travailler plus dans une France qui manque de bras pour reconstruire les ré-

gions dévastées » par la guerre, souligne auprès de l'AFP Michel Cointepas auteur d'une thèse sur le rédacteur de cette loi, Arthur Fontaine. Pourtant, la loi est votée en deux semaines, parce qu'on est alors en pleine Conférence de la paix, que l'objectif est une Société des Nations et une Organisation internationale du travail et que « la France ne doit pas être à la traîne et surtout pas derrière l'Allemagne. Or, depuis le 23 novembre 1918, il existe une ordonnance allemande instituant le régime des huit heures », rappelle Michel Cointepas.

Et c'est ainsi que s'écrit une première page de l'histoire du temps de travail en France. Qui

sera suivie par les décrets du Front populaire pour la semaine de 40 heures. Il faudra ensuite attendre... 1982 pour la semaine de 39 heures et la 5e semaine de congés payés, puis les lois Aubry de 2000 pour le passage aux 35 heures, dispositions bien vite assouplies, en 2002 par François Fillon.

Voilà pour la durée légale du temps de travail. C'est elle qui permet le déclenchement des heures supplémentaires. Et c'est elle qui fait régulièrement dire aux libéraux que la France est en queue de peloton européen pour plaider pour le « travailler plus ».

Sauf que quand on prend en compte la « durée effective an-

nuelle moyenne de travail » qui prend en compte les temps complets comme les temps partiels et les non-salariés, la France est la 10e place des pays européens comme le souligne Eurostats. Et quand on s'intéresse au graphique qui mesure la productivité des travailleurs, la France caracole en tête.

Ce sont les chiffres auxquels s'intéresse la CGT pour prôner une nouvelle avancée : le passage aux 32 heures. « Aborder la question de la réduction légale du temps de travail c'est remettre le débat à sa vraie place : quelle redistribution des gains de productivité et des richesses ? »

A.S.

ÉDITORIAL

Frédéric Durand
fdurand@lamarseillaise.fr

Travailler plus ou travailler tous ?

Dans un pays qui compte plus de 5,9 millions de chômeurs, l'idée de faire travailler davantage ceux qui ont déjà un emploi à temps plein, comme le suggère Macron, pourrait paraître au mieux saugrenue, au pire inepte. Depuis le « travailler plus pour gagner plus » de Sarkozy il y a 12 ans, et le pathétique et récurrent appel de la droite à « libérer le travail », comme s'il était prisonnier d'on ne sait quel dogme gauchiste, rien ne nous aura été épargné. Notons que les seuls prétendument habilités à définir ce qu'est le travail sont ceux qui en récoltent les fruits et non ceux qui en sèment les graines. Finalement les capitalistes appellent travail uniquement ce qui leur rapporte de l'argent, délaissant les milliers d'activités humaines qui génèrent une richesse sociale sans laquelle la société ne pourrait perdurer... ni leur profit se développer.

Une énième leçon de morale aux Français ?

Un récent sondage de l'Ifof nous informe qu'une majorité de Français (54 %) refuse l'idée de travailler plus. Les Français n'aspirent pas à travailler plus mais à travailler tous ! Le patriotisme et la solidarité économique des citoyens trouvent d'autant plus facilement leur limite que nous sommes dans un pays qui a vu, en dix ans, le nombre de ses milliardaires multiplié par trois et, en une seule année, a vu croître de 259 000 le nombre de ses millionnaires. Dans ce contexte, le président de la République devra, demain soir, lors de son allocution, faire mieux qu'une énième leçon de morale aux Français pour les convaincre. Sans quoi, la réponse qui suivra dans la rue samedi pourrait bien être cinglante.